



Siège Social :

Centre d'Activités d'Arromanches
27/31 Avenue du Port au Fouarre
94100 SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

saintmaur.philatelie@gmail.com

<http://www.apsm-saintmaur.fr>

Identifiant Siren 799 402 714

ASSOCIATION LOI 1901 SUBVENTIONNÉE PAR LA VILLE DE SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

COMPTE-RENDU de la 102^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE du 27 mars 2022

Ordre du jour

- Approbation du procès-verbal de la 101^e Assemblée Générale du 6 mars 2021.
- Allocution du Vice-Président.
- Rapport moral du Secrétaire Général.
- Compte-rendu financier du Trésorier.
- Rapport des vérificateurs aux comptes et quitus de gestion.
- Radiations pour non-paiement de la cotisation pendant 2 ans,
Adhérent susceptible d'être radié : Alain Nègre.
- Comptes-rendus des différents services :
 - Nouveautés et réservations – Matériel et fournitures.
 - Bibliothèque,
 - Entiers Postaux et P.A.P.,
 - Cartophilie,
 - Estimation – Internet.
- Renouvellement du tiers du Conseil, 3^eme tiers : 5 membres.
 - Membres sortants qui se représentent :
Michel Bargas, Olivier Lanen, Thierry Rousseau et Jean-Michel Saintier.
 - Membre sortant qui ne se représente pas : Didier Sigonney.
 - Membre non sortant démissionnaire : sans objet.
 - Candidatures nouvelles.
Les candidatures au Conseil seront reçues par courrier / courriel jusqu'au 20 mars 2021.
 - Les bulletins de vote, si nécessaire, seront remis à l'entrée de la salle aux membres à jour de leur cotisation.
 - Les candidats ayant obtenu le plus grand nombre de voix seront élus pour 3 ans.
- Nomination des vérificateurs aux comptes :
 - Candidats : Pierre Lagneau et René Commeignes.
- Manifestations prévues en 2022,
- Questions diverses.

Présents : 17

MM. Bargas, Blanchard, Bercy, Boulanger, Carlier, Commeignes, Dechaud, Fourcade, Gottardo, Lacaze, Oliver, Roger, Rousseau, Roy, Saintier, Thevenot et Willot.

Excusés : 2

M. Lanen et Sigonney.

Pouvoirs représentés : 13

Mlle Lagneau,

MM Feuillatre, Haddad, Lagneau Frédéric, Lagneau Pierre, Lanen, Launay, Montaillier, Ricquebourg, Sampère et Ravier.

L'Assemblée Générale de l'Association s'est tenue à notre Siège Social le 27 mars 2022.

Le Vice-Président Thierry Rousseau déclare la séance ouverte à 10 heures devant 17 présents et 13 adhérents représentés par des pouvoirs.

1) Approbation du Procès-verbal

Le Procès-verbal de la 101^{ème} Assemblée Générale Ordinaire du 6 mars 2021 mis aux voix est adopté à la majorité.

2) Allocution du Vice-Président**RAPPORT MORAL DE L'ANNÉE 2021 DE L'A.P.S.M.**

Mesdames, Messieurs,

Pour cette assemblée générale de l'A.P.S.M. du 27 mars 2022, bienvenue à vous tous ici présents, merci à ceux qui ont délégué leur pouvoir et merci à ceux qui, de près ou de loin, portent de l'intérêt à notre association.

Avant de commencer cette assemblée, je me dois de vous signaler avec tristesse le décès de Monsieur Jacques Mahaut survenu le 23/12/2021 à l'âge de 88 ans. Monsieur Mahaut avait adhéré à l'APSM en 2014.

Encore une année 2021 troublée par la pandémie de Covid19. Avant Juillet, nos réunions ont été perturbées voire annulées. Nous en avons profité pour améliorer notre site internet, relancer un bulletin d'informations, l'APSM-info, nous avons testé un bulletin de timbres à disposition APSM-phila, afin de conserver le lien entre nous, malgré les conditions sanitaires.

Peu de retours sur ces différentes initiatives, doit-on les conserver ? les améliorer ?

Nous avons renoué nos contacts avec « Le Collectionneur Cristolien » le jumelage a été reconduit.

En 2021, nous avons participé à la traditionnelle Journée des Associations, animée par la Mairie. Comme les autres années peu de visites des membres de l'association et beaucoup de difficultés pour trouver des adhérents pour tenir le stand pendant cette journée.

Nous avons aussi participé au vide-greniers du Lions Club,

Ces présences aux animations et nos organisations de manifestations nous permettent de faire connaître auprès d'un large public notre Association et tenter de recueillir de nouvelles adhésions. Mais aussi être reconnue comme association active au sein de la ville et d'être toujours soutenue par une aide matérielle et humaine dans le déroulement de nos différentes actions. Je profite de cette assemblée pour remercier la Mairie de Saint-Maur-des-Fossés, par l'intermédiaire de son Maire Monsieur Sylvain Berrios, des aides que nous recevons.

Pour 2022, nous serons présents : au vide-greniers du Lions Club, et à la Journée des Associations. Par ailleurs, nous sommes disponibles pour être présents à des manifestations exceptionnelles qui seraient organisées par la ville de Saint-Maur-des-Fossés ou par d'autres associations.

Suite à la cession d'activités du Club de Champigny, une personne nous a rejoint Mme Ravier, à qui nous souhaitons la bienvenue, d'autres anciens sociétaires de Champigny sont peut-être susceptibles de nous rejoindre.

Notre président Monsieur Didier Sigonney, pour des raisons de santé, souhaite ne plus assurer la fonction de président du club. Si vous en êtes d'accord, le conseil d'administration, en remerciement de ces 16 années de présidence, lui décerne le statut de président d'honneur, il rejoint ainsi Monsieur Paul Blanchard dans cet état honorifique.

Je vous rappelle le changement de trésorier au sein de notre conseil d'administration, début 2020, Monsieur Bernard Oliver a succédé à Monsieur Claude Bercy, que nous tenons une nouvelle fois à remercier pour toutes ces années au service de notre association.

Je vous remercie pour l'attention que vous avez bien voulu porter à la présentation de ce rapport moral. Je soumetts ce rapport moral à votre approbation.

Thierry Rousseau
Vice-Président

Le rapport moral mis aux voix est adopté à l'unanimité.

3) **Rapport moral du Secrétaire Général**

Le Secrétaire Jean Michel SAINTIER présente ensuite le rapport moral de l'Association pour l'année écoulée.

L'année 2021 a de nouveau été perturbée par la crise du Covid 19, pas de réunion en janvier avril et mai, 1 réunion en février, 2 réunions en mars et reprise en juillet.

Depuis la dernière Assemblée Générale :

- Le Conseil s'est réuni 2 fois, les 18 novembre 2021 et 20 janvier 2022.

Pour l'année 2021, nous avons enregistré :

- 247 présences aux 26 réunions dominicales,
- 3 démissions, MM. Patron, Portier et Lévêque,
- 1 inscription adulte, M. Sempère,
- 0 inscription jeune,
- 1 décès, M. Mahaut.

L'Association compte à ce jour 38 membres.

L'APSM a été présente aux manifestations suivantes :

- 5 septembre 2021 Journée des Associations,
- 17 octobre 2021 Vide greniers du Lions Club.

Je vous rappelle que nous avons acquis plusieurs ouvrages de grande qualité. La bibliothèque est libre d'accès dans notre local voisin, un catalogue avec la photo de chaque couverture est à votre disposition pour permettre une consultation plus pratique.

Signalez-nous les ouvrages que vous souhaitez voir compléter notre bibliothèque.

Le tableau « qui collectionne quoi » a été mis à jour par Jean-Luc Dechaud est à la disposition de chacun pour relecture et mise à jour, vous pouvez lui en faire la demande directement par mail j.dechaud@orange.fr.

Je soumets ce rapport moral à votre approbation.

Le rapport moral mis aux voix est adopté à l'unanimité.

4) **Compte-rendu financier du Trésorier**

Le trésorier Bernard Oliver présente le rapport financier de l'Association pour l'exercice 2021.

Le résultat net de l'exercice 2021 est déficitaire de 516,67 €.

Il est dû au rattrapage des charges locatives de 314,50 € pour la période de juin à décembre 2020 et à la diminution de la cotisation de 50% pour compenser la fermeture de notre local soit 330 €.

À ce jour, avril et mai ne sont pas réclamés.

Nous devons remercier l'ancien club de Champigny pour le don de 2000 €.

Nos dépenses sont stables.

Au 31 décembre 2021, nos avoirs dans notre trésorerie se montent à 10768,69 € en augmentation de 1483,33 €.

Pour équilibrer les comptes nous avons mis la cotisation à 20 €.

Je soumets ce rapport moral à votre approbation.

Le compte-rendu financier mis aux voix est adopté à l'unanimité.

5) **Rapport des vérificateurs aux Comptes**

Pierre Lagneau et René Commeignes, « vérificateurs aux comptes » ont procédé le vendredi 18 février 2022 chez René Commeignes au contrôle des comptes portant sur l'exercice 2021.

Bernard Oliver à présenté ses comptes ainsi que les pièces justificatives, les résultats des investigations ont amené les vérificateurs aux comptes à conclure que la comptabilité de notre association est correctement tenue par le trésorier.

Il est rappelé que toutes dépenses et prestations doivent être accompagnées d'une facture ou d'un ticket de caisse pour justification mais surtout être signé par le Président.

Les vérificateurs aux comptes invitent à donner quitus au Trésorier, Bernard Oliver sur les comptes de l'année 2021.

Il est donné quitus de sa gestion du Trésorier.

6) Radiations

La radiation d'Alain Nègre est proposée par le Conseil d'Administration pour non-paiement de la cotisation pendant 2 années consécutives et ce avec rappel individuel par lettre simple.

Le vote est réalisé à main levée, la radiation d'Alain Nègre est entérinée à l'unanimité.

7) Circulations

Cette section est en sommeil, nous sommes toujours en attente d'une bonne volonté qui voudra bien prendre en charge les carnets de circulation.

8) Nouveautés

Comme les années passées, André Roger fait tout son possible pour se procurer les nouveautés, blocs et tout ce qui paraît en tirage limité.

La fourniture en timbres des nouveautés 2021 sont :

- France
- Andorre
- Monaco
- Nouvelle Calédonie,
- Polynésie,
- Wallis et Futuna,
- Taaf,
- Saint-Pierre et Miquelon
- Vignette Lisa,
- Timbres autocollants issus de feuilles,
- Blocs CNEP et Blocs FFAP.

André Roger précise que 13 sociétaires ont une réservation de timbres neufs contre 15 en 2021.

Les réservations pour 2022 sont :

- 13 France,
- 12 souvenirs philatéliques,
- 23 blocs spéciaux,
- 4 Monaco,
- 5 Andorre,
- 5 TAAF,
- 2 Nouvelle Calédonie,
- 3 Polynésie,
- 2 Wallis et Futuna.

9) Matériel et fournitures

André Roger précise que le chiffre d'affaires du service, s'élève à :

- 2 280.54 € pour 2021 contre 1 661.74 € en 2020,

Une remise de 26 % du fournisseur est accordée car M. ROGER est abonné à Philapostel Ile-de-France.

10) Bibliothèque

Thierry Rousseau précise qu'il ne faut pas hésiter à demander un ouvrage spécifique, s'il n'est pas dans notre bibliothèque, il se chargera de le trouver en neuf ou en occasion.

La bibliothèque a continué l'acquisition d'ouvrages spécialisés.

Les livres et catalogues sont classés en mode numérique et alpha numérique avec les listes présentes sur le chariot.

Nous restons attentifs à la sortie de nouveaux catalogues se référant à :

- La numismatique,
- La philatélie,
- La cartophilie,
- Les muselets de champagne.

Il est rappelé que nous avons deux appareils à votre disposition :

- Philalux 3 SAFE avec loupe, lampe UV ondes longues et courtes pour détecter la fluorescence et la phosphorescence d'un timbre.
- Signoscope T1 SAFE pour vérifier l'existence ou non de filigrane et les timbres réparés.

11) Entiers Postaux et PAP

La Poste a arrêté la production des Entiers Postaux.

De temps en temps, la Poste propose des entiers préaffranchis au tarif de 12 €, il y en a eu 4 en 2021.

12) Cartophilie

Bernard Oliver précise que :

- Cette activité est en sommeil car il est très difficile de gérer des envois de lots,
- Les transactions se font essentiellement par Internet,
- Il a procédé à quelques conseils et estimations.

Des cartes Postales sont présentées par Bernard Oliver notamment au Vide-greniers du Lions club.

13) Estimations

Les sociétaires chargés des estimations philatéliques sont Jean-Luc Dechaud et Thierry Rousseau, n'hésitez pas à faire appel à leurs compétences tout en rappelant qu'ils n'ont pas le rôle d'experts.

Les estimations se font essentiellement lors de nos réunions dominicales mais si le volume est trop important, ils peuvent se déplacer, à deux, chez les Saint-Mauriens.

Une fiche d'évaluation avec l'analyse et le commentaire est établie à chaque visite.

Il vous est demandé de faire très attention aux sites de vente de timbres sur Internet, il y est recensé un nombre croissant de faux, truqués, réparés, etc.

14) Internet, APSM Info et APSM Phila

Notre site Internet est à jour, n'hésitez pas à le consulter et éventuellement à faire remonter vos remarques à Jean-Michel Saintier.

APSM Info et APSM Phila sont bien appréciés des sociétaires, nous allons donc poursuivre les parutions.

15) Renouvellement du Conseil

3^e tiers :

Les quatre membres sortants qui se représentent sont :

- Michel Bargas, Olivier Lanen, Thierry Rousseau et Jean-Michel Saintier,

Le membre sortant qui ne se représente pas est :

- Didier Sigonney.

Il n'y a pas de démission.

Votants :

17 Présents

13 Pouvoirs

Soit 30 Votants

Avec l'accord de tous les présents, le vote est réalisé à main levée.

- MM. Michel Bargas, Olivier Lanen, Thierry Rousseau et Jean-Michel Saintier, sont élus à l'unanimité pour 3 ans.

16) Membre non sortant démissionnaire

- Sans objet.

17) Nomination des Vérificateurs aux Comptes

Pierre Lagneau et René Commeignes sont réélus à l'unanimité comme vérificateurs aux comptes mais il serait bon que des remplaçants se présentent.

18) Manifestations prévues en 2022

- Vide-greniers du Lions club le 3 avril,
- Journée des Associations en septembre.

19) Questions diverses

Suite la dissolution du Club Philatélique de Champigny, pour le moment seulement Marie-Christine Ravier nous a rejoint.

Il nous faut penser à faire une pub dans Saint-Maur Info pour informer, conseiller notamment lors d'un héritage, Serge Roy propose de s'en charger.

En prévision du 100^{ème} anniversaire de notre association en 2025, il vous est demandé de réfléchir à :

- Un thème,
- Un local ou un lieu pour faire notre présentation,
- Pour mémoire, Paul Blanchard fêtera son 100^{ème} anniversaire en 2025.

À la demande de certains, il nous est demandé de pouvoir reconduire les Réunions d'études philatéliques comme Jean-Pierre Savarit le faisait en son temps.

Jean-Luc Dechaud, Jean Lacaze et Thierry Rousseau sont volontaires pour animer ces réunions.

i

N'ayant pas de connexion à internet ou d'adresse mél, quelques sociétaires souhaitent recevoir par courrier simple les différentes publications de l'A.P.S.M.

Ce sera fait mais je tiens à préciser qu'un exemplaire est systématiquement classé à notre local, le classeur est bien sûr consultable par tous.

L'ordre du jour étant épuisé,

Le Vice-Président lève la séance à 11 h 30

Le Vice-Président
Thierry Rousseau

Le Secrétaire
Jean-Michel Saintier